



Canadian Association of University Teachers  
Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Le 29 avril 2020

**PAR COURRIEL : [pm@pm.gc.ca](mailto:pm@pm.gc.ca)**

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député  
Premier ministre du Canada  
Cabinet du premier ministre et Conseil privé  
80, rue Wellington  
Ottawa, ON K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Au nom des 72 000 membres du personnel académique travaillant dans les universités et collèges du pays, nous voulons d'abord vous remercier pour les mesures et les importantes ressources qu'a rapidement mises en place votre gouvernement pour contenir la propagation de la pandémie et pour soutenir les Canadiennes et Canadiens pendant la crise. Nous vous remercions tout particulièrement pour les mesures de soutien aux étudiants sans précédent annoncées la semaine dernière.

En adoptant ces mesures d'urgence, le gouvernement reconnaît les répercussions économiques de la pandémie sur les étudiants. Ces mesures aideront de nombreux étudiants à surmonter leurs difficultés financières cet été et à poursuivre leurs études cet automne. Elles ne contreront cependant pas les incidences économiques de la pandémie sur les universités et collèges, et ses effets néfastes sur les emplois, les programmes et l'aide financière aux étudiants.

Les universités et collèges font partie intégrante de la solution aux défis actuels et futurs du Canada. Par la présente, nous vous exhortons à prendre des mesures immédiates pour venir en aide aux personnes qui demeurent laissées pour compte et pour accroître l'abordabilité et la viabilité de l'éducation postsecondaire dans le cadre d'un plan de relance apte à faire du Canada un pays plus fort et plus juste pour l'après-COVID.

La crise a fait ressortir les grandes forces de notre pays, ainsi que les éléments que nous devons améliorer. Nombre des mesures liées à la pandémie mises en place partout au pays ne devraient pas être temporaires, mais bien permanentes. Et de nouveaux investissements doivent être consentis pour renforcer notre filet de sécurité sociale, les normes du travail, et les services et institutions publics qui ont trop rapidement atteint leurs limites. Ces investissements favoriseront la relance, renforceront notre résilience et feront du Canada un meilleur endroit où vivre, apprendre et travailler.

**Recommandation 1 :**  
**Permettre aux universités et collèges d'accéder à la Prestation salariale d'urgence du Canada**

L'an dernier, le financement public des universités et collèges représentait moins de la moitié de leurs revenus. De plus, en raison de la diminution constante du financement public au fil des ans, au moins le tiers des membres du personnel académique sont embauchés à contrat d'un semestre à l'autre et ne bénéficient d'aucuns ou que de rares avantages sociaux. La diminution des inscriptions et les autres pertes de revenus engendrées par la pandémie risquent donc de les frapper durement.

La diminution du financement public se traduit également pour les universités et collèges par une dépendance croissante envers les revenus des frais de scolarité, notamment ceux versés par les étudiants internationaux. Les changements temporaires apportés aux permis d'études et aux permis de travail post diplôme pour les étudiants internationaux contribueront à atténuer, sans toutefois éliminer, les risques d'une baisse des inscriptions d'étudiants internationaux, mais il s'agit de mesures à court terme qui ne règlent pas le problème à moyen ou à long terme. Toute diminution des inscriptions, petite ou grande, donnera lieu à des pertes de revenus qui entraîneront la fermeture de certains programmes, ainsi que des coupes dans les emplois et les services aux étudiants à un moment où ces derniers en ont justement le plus besoin.

Nous exhortons le gouvernement à ajouter les universités et collèges au nombre des organisations admissibles à la Prestation salariale d'urgence du Canada.

### **Recommandation 2 :**

**Travailler avec les provinces, les universités et les collèges pour faire en sorte que tous les Canadiens et Canadiennes qualifiés puissent recevoir l'éducation et la formation dont ils ont besoin sans s'endetter davantage**

Votre gouvernement a apporté d'importantes modifications aux programmes de prêts et de bourses d'études dans le cadre des mesures temporaires annoncées cette semaine. Toutefois, même en doublant les bourses d'études, les sommes offertes aux étudiants demeurent en deçà des frais de scolarité moyens au Canada et les étudiants auront aussi besoin de soutien pour assumer leurs frais de subsistance. Les taux de chômage étant élevés, un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens pourraient vouloir suivre une nouvelle formation ou perfectionner la leur, mais les coûts pour ce faire demeureront un obstacle. Dans un sondage récent, la quasi-totalité des Canadiennes et Canadiens (93 %) ont indiqué qu'ils auraient entrepris des études postsecondaires après leurs études secondaires si celles-ci étaient gratuites.

Un programme d'aide financière en matière d'éducation similaire à celui offert aux anciens combattants après la Seconde Guerre mondiale, par exemple, pourrait fournir aux Canadiennes et Canadiens qui souhaitent poursuivre leurs études ou acquérir de nouvelles compétences le soutien nécessaire pour le faire sans s'endetter. Cette aide financière fédérale, à l'image de celle offerte après la guerre, pourrait comprendre à la fois une aide directe aux étudiants sous forme de bourses, ainsi que des subventions aux universités et collèges pour couvrir les coûts des dispenses de frais de scolarité. Des subventions versées directement aux établissements pourraient également compenser les éventuelles pertes de revenus liées à la diminution du nombre des étudiants internationaux.

### **Recommandation 3 :**

**Augmenter les transferts fédéraux aux provinces pour l'éducation postsecondaire, avec la conclusion d'ententes sur des priorités communes pour améliorer l'abordabilité, l'accessibilité et la qualité**

La pandémie a aussi fait ressortir très clairement la non-viabilité du financement actuel de l'éducation postsecondaire au Canada. À l'aide financière aux étudiants doit se greffer un engagement à consentir un financement de base stable et prévisible. Les collèges et universités pourraient ainsi se concentrer sur leur mission académique, plutôt que sur les campagnes de financement. La dernière hausse fédérale du financement de base des universités et collèges remonte à 2007. Les gouvernements provinciaux adoptent différentes approches, et certains n'ont pas la même marge de manœuvre fiscale que le gouvernement fédéral. Le moment est particulièrement propice pour un leadership fédéral assurant un financement stable à l'éducation postsecondaire dans tous les provinces et territoires du Canada.

L'économie canadienne devra compter sur des investissements fédéraux dans les services et institutions publics comme principaux « moteurs » de la croissance afin de stimuler la reprise et répondre aux priorités des Canadiennes et Canadiens – la santé et l'éducation, de bons emplois et une qualité de vie décente. La pandémie a eu des effets considérables qui nécessitent des mesures costaudes, mesures qui établissent un juste équilibre entre la réponse aux besoins immédiats et la relance et le renouvellement de nos services et institutions publics à long terme.

Nous aimerions discuter avec vous des impacts de la pandémie sur l'enseignement, l'apprentissage et la recherche dans les établissements postsecondaires, et des mesures qui selon nous sont les plus susceptibles d'aider le Canada à surmonter la crise.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments très respectueux.



Brenda Austin-Smith  
Présidente



David Robinson  
Directeur général

c. c. L'honorable William Francis Morneau, Ministre des Finances  
[Bill.Morneau@canada.ca](mailto:Bill.Morneau@canada.ca)

L'honorable Navdeep Bains, Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie  
[ISI.minister-ministre.ISI@canada.ca](mailto:ISI.minister-ministre.ISI@canada.ca)

L'honorable Carla Qualtrough, Ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées  
[carla.qualtrough@parl.gc.ca](mailto:carla.qualtrough@parl.gc.ca)